

SOCIÉTÉ

Face à l'injustice sociale : concurrents ou alliés ?

Dans notre société, le discours dominant nous veut *autonomes, actifs* ; il nous revient de *prendre notre vie en main*. Ce qui est valorisé, c'est la réussite individuelle. Cette façon d'envisager les choses nous divise et nous met en concurrence : travailleurs et chômeurs, bons et mauvais pauvres. Les uns actifs et méritants, les autres passifs et profiteurs.

Avec le soutien de la



Les valeurs néolibérales qui prévalent aujourd’hui font peser sur les épaules des individus tout le poids de leur **responsabilité individuelle**. Un chômeur est chômeur car il ne s’est pas assez *activé*, parce qu’il n’a pas assez développé son *employabilité*, un SDF est SDF parce qu’il n’a pas su rebondir après un échec, parce qu’il s’est laissé aller, etc. Ces représentations erronées sont aujourd’hui fortement répandues dans les discours des uns et des autres, et « *ce message est martelé par les politiques, dans les médias, dans la publicité*, explique Catherine Herszberg¹. *Nous sommes des individus responsables de notre destin*² ». Comment déconstruire ce stéréotype pour évoluer vers (ou revenir à) une lutte collective contre les injustices sociales ?

Les uns contre les autres

Depuis une quarantaine d’années, les risques liés au travail, les aléas de la vie ne relèvent plus de la responsabilité de l’État, qui n’aurait pas fourni les bases nécessaire à une certaine sécurité d’existence, mais de la responsabilité de **l’individu** lui-même **qui n’aurait pas mis en place toutes les conditions pour réussir** et atteindre ses objectifs. « *Nous sommes dans une société où l’on encense les parcours individuels, a fortiori s’ils démarrent « de rien ». Individualiser, cela signifie notamment nier que les difficultés que vivent les chômeurs ou les bénéficiaires du revenu d’intégration sociale (RIS) ont aussi et souvent d’abord des causes sociales, politiques.*³ »

Ce sont les individus qui sont pointés du doigt alors que les écarts entre les riches et les pauvres se creusent de plus en plus, que **les inégalités deviennent normales** et permettent aux plus puissants de s’enrichir dans l’impunité la plus totale. « *Dans notre partie du monde, le pouvoir total est celui du capitalisme financier ; les modernisateurs sont entre autres ceux qui démantèlent les conquêtes sociales, réforment en appauvrissant, mais aussi ceux qui imposent à toutes les sphères d’activités, les services publics, les associations, d’adopter les règles et les mauvaises mœurs marchandes.*⁴ »

Celui qui ne parvient pas à s’inscrire dans cette dynamique de réussite individuelle est rapidement *out*, il est perçu comme un *mauvais chômeur* ou un *mauvais pauvre*. Cette opposition, bien ancrée dans les esprits, entre les *bons* et les *mauvais* affaiblit la légitimité accordée à notre système de protection sociale, alors que celui-ci repose sur un principe de solidarité. Car, *bien entendu*, « *on ne veut pas cotiser pour ceux qui profitent du système* ».

¹ Pour approfondir : Herszberg Catherine, *Mais pourquoi sont-ils pauvres ? Voyage dans la France en crise*, Éditions Seuil, Paris, 2012.

² Laurent Grzybowski, « Catherine Herszberg : « en France, il y a un vrai racisme de classe », in *la Vie*, Édition du 7 juin 2012, n° 3484.

³ Franck Isabelle, « Associations de lutte contre la pauvreté et simplicitaires : ensemble vers une autre société ? », *Vivre Ensemble Education*, décembre 2011, p. 3.

⁴ Jean Blairon, « Travail social et lutte contre la fraude sociale : le retour de l’institution totale ? », *Intermag.be*, [En ligne], Analyses et études RTA asbl, novembre 2015, URL : www.intermag.be/534, p. 2.

Dans son ouvrage *Mais pourquoi sont-ils pauvres ? Voyage dans la France en crise*, Catherine Herszberg a sondé une soixantaine de français ayant un salaire supérieur au seuil de pauvreté, afin de récolter leur opinion sur les plus démunis. Tout en se positionnant dans une démarche non-jugeante et compréhensive vis-à-vis de ses interlocuteurs, elle déplore néanmoins les constats qu'elle en retire : « [...] j'ai vu s'exprimer un racisme de classe : les pauvres sont des idiots, des fainéants, des voleurs, des voyous. Et s'ils en sont là, c'est bien de leur faute ! **J'ai retrouvé le discours qui prévalait au XIXe siècle sur les « classes dangereuses ».** De la même façon que les gens hésitent de moins en moins à dire qu'ils votent Front national⁵, parti xénophobe, ils n'hésitent plus à désigner les pauvres comme des parasites ou des assistés. **Ce racisme social s'exprime ouvertement.**⁶ » Les récents résultats des élections en France – la montée en flèche de l'extrême-droite – nous le prouvent encore.

Ces idées préconçues, alimentées par les médias, divisent et provoquent de la rancœur. On voit aujourd'hui des personnes tenir un discours du type : **« Les réfugiés ont droit à des allocations et au logement alors qu'il y a des Belges qui dorment dans la rue ! C'est injuste ! »**. Là encore, on oppose deux catégories distinctes de personnes, sans prendre le recul nécessaire pour se demander si elles n'ont pas quelque chose en commun⁸.

Bon et mauvais pauvre : un clivage récurrent

Cette manière d'opposer les *bons* et les *mauvais* pauvres n'est pas nouvelle et elle se traduit de différentes manières à travers les époques. Exemples : « À partir de 1349 apparaît [en Europe] un ensemble étonnamment convergent d'ordonnances royales ou municipales qui, d'un même mouvement, visent à interdire la mobilité dans le travail, à obliger quiconque à accepter une occupation quelle qu'elle soit, à réprimer l'indigence oisive et à condamner l'assistance aux indigents valides [...]. De telles mesures seront réitérées pendant plus de cinq siècles avec des variantes qui, loin d'être négligeables, ne remettent pourtant pas en question ce clivage fondamental entre l'indigence valide et la misère due à une inaptitude au travail.⁹ »

⁵ Parti d'extrême droite en France.

⁶ Laurent Grzybowski, *op. cit.*

⁷ À ce propos, lire : Buron Jean-Yves, « Réfugiés, pauvres d'ici : faut-il choisir ? », *Vivre Ensemble Education*, 2015.

⁸ Sans oublier que cet argent est directement réinjecté dans la société par la consommation des personnes qui en bénéficient et qu'à moyen terme, l'immigration est favorable à notre économie. Voir Pinto Renato, « L'immigration, une menace ou une chance ? », *Vivre Ensemble Education*, 2015. <http://www.vivre-ensemble.be/immigration-une-menace-ou-une>

⁹ Castel R., « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle », in Donzelot J. (dir.), *Face à l'exclusion, le modèle français*, Esprit, Paris, 1991, p. 142.

Déjà dans l'Ancien Régime¹⁰ on retrouve donc ce rejet de l'*indigent valide*, c'est-à-dire la personne qui est apte au travail mais qui ne travaille pas, et ce alors que l'assistance s'organise, du moins de manière très basique, pour l'inapte au travail, le miséreux. L'aide apportée à ce dernier apparaît en effet légitime. Les *mauvais pauvres*, quant à eux, ceux qui ne travaillent pas, sont condamnés à quitter le monde rural et donc toutes leurs attaches socio-familiales¹¹, pour tenter de vendre leur unique ressource, la force de leurs bras, sur un impossible marché du travail. De plus, les « *aptes-au-travail-qui-ne-travaillent-pas sont pris dans un double bind¹² : injonction de travailler, impossibilité de travailler¹³* », car l'errance, à laquelle doivent se résoudre les personnes qui cherchent du travail loin des campagnes, est à cette époque-là considérée comme un délit. **La responsabilité de sa propre condition est déjà imputée au mendiant valide qui ne travaille pas¹⁴.**

Certes, aujourd'hui, la mobilité professionnelle est plus valorisée et l'*errance* n'est plus un délit. Il y a néanmoins des parallèles à établir entre la situation présente et l'Ancien Régime. On retrouve à cette époque **une contradiction qui semble encore bien actuelle** : « *la mise au travail de ceux qui en tout état de cause [sont] exclus du travail¹⁵* ». *Quid* par exemple du chômeur qui arrive en fin de droit parce qu'il ne s'est pas assez *activé* pour trouver un emploi au sein d'un marché qui n'en propose pas assez ? *Quid* du bénéficiaire du RIS sanctionné parce qu'il n'aurait pas respecté son contrat d'activation, ou parce qu'il aurait dépensé son argent *inconsidérément* ? Notons que le montant du RIS octroyé par les CPAS se situe en-deçà du seuil de pauvreté, ce qui amène à une situation tout à fait contradictoire : exiger des personnes qui en bénéficient de s'activer¹⁶, notamment à travers la signature d'un contrat, de trouver à tout prix un emploi ou une formation, alors même que leur revenu les maintient dans des conditions de survie indignes, peu propices, c'est peu dire, à cette recherche d'emploi.

De plus, « *[les] « travailleurs sociaux » soumettent les demandeurs à des « lois incohérentes » [...], leur enlevant la maîtrise de leurs actes et la capacité d'en prévoir les effets. Le mélange incompréhensible d'aide et de contrôle, d'individualisation et de programmation hétéronome l'illustre parfaitement.¹⁷* »

Dans son ouvrage, *Mémoire sur le paupérisme* (1835)¹⁸, Alexis De Tocqueville (1805-1859) distingue **le bon pauvre**, le miséreux qui fait appel à la charité individuelle pour soulager ses maux, **du mauvais pauvre**, apte au travail et qui fait oisivement appel à la charité publique au lieu de travailler. Son opinion s'inscrit

¹⁰ Ancien Régime : période de deux siècles précédant la Révolution française de 1789.

¹¹ *Idem*.

¹² double contrainte – ndlr

¹³ *Idem*, p. 143.

¹⁴ *Ibidem*.

¹⁵ *Idem*, p. 144.

¹⁶ Franck Isabelle, *op. cit.*, p. 4.

¹⁷ Jean Blairon, *op. cit.*, p. 6.

¹⁸ À propos du contexte anglais.

dans le contexte de la révolution industrielle du 19^e siècle ; elle semble pourtant très actuelle. **La responsabilité est reportée sur l'individu qui est taxé de profiter dès qu'il a le malheur de tenter d'obtenir une aide.**

De Tocqueville n'était pas favorable à un système public de redistribution car il pensait que cela ferait sombrer la population dans un *paupérisme* grandissant, puisque chacun serait tenté d'y faire appel au détriment du travail. Cela rappelle étrangement la dégressivité accrue des allocations de chômage entrée en vigueur chez nous le 1^{er} novembre 2012, censée inciter les chômeurs à chercher plus intensivement du travail, sans prendre en compte le manque objectif d'emplois disponibles.

Après un très long combat, ponctué tantôt d'avancées sociales, tantôt de marche-arrières, un système complet de sécurité sociale a fini par voir le jour. *« Il faudra attendre la guerre 39-45 pour édifier les bases de la sécurité sociale actuelle [...]. La sécurité d'existence des travailleurs et de leurs familles est ainsi garantie dans une large mesure, en Belgique et dans les pays voisins.¹⁹ »* Malheureusement, si ce système basé sur une solidarité forte a largement fait consensus jusqu'au milieu des années 70, c'est la logique néolibérale qui a pris le dessus par la suite : **l'État social actif** prévaut aujourd'hui comme tentative de consensus entre la gauche et la droite, mais est plutôt guidé par la vision néolibérale.

« L'Etat redistributeur et l'idée même de solidarité traversent une profonde crise de légitimité. L'idéologie néolibérale impose sa marque en critiquant l'assistance aux pauvres et reprochant à ces derniers leur part de responsabilité dans leur marginalisation sociale. Avec les conséquences suivantes : les nantis ne veulent plus payer pour les démunis, les nationaux pour les immigrés, les travailleurs pour les chômeurs, les gens sobres pour les fumeurs ou les buveurs, etc.²⁰ »

Les uns avec les autres !

On voit donc bien qu'une société qui repose sur la responsabilisation individuelle et la sanction ne fait que **creuser injustement l'écart entre les riches et les pauvres** et **miner la solidarité collective**. *« [Le] capitalisme, on le voit, produit des déchets industriels en même temps qu'il produit des rebuts humains, dont on ne sait plus quoi faire : les pauvres, les chômeurs et ces millions d'êtres humains qui meurent de faim à travers le monde, victimes d'un génocide silencieux. Et de la même manière que l'on est invité à trier nos déchets ménagers, certains voudraient recycler les déchets humains. Trier entre les bons pauvres – ceux qui travaillent pour un salaire de misère – et les mauvais pauvres – ceux qui survivent grâce aux aides sociales.²¹ »*

¹⁹ Uytendbroek Luc, « La pauvreté au fil des siècles : toujours la même histoire ? », *Vivre Ensemble Education*, 2010, p. 5.

²⁰ *Idem*, p. 6.

²¹ *Idem*.

Face à cette voie sans issue de la compétition et de la sanction, **si l'on remettait le collectif au goût du jour ? Si on luttait ensemble** contre les injustices criantes de notre société plutôt que de nous laisser piéger dans une concurrence stérile entre les *méritants* et les *profiteurs* ? Choisir le collectif, c'est nous rappeler que, bon gré mal gré, nous sommes tous interdépendants. C'est **postuler qu'il y a bien une place pour chacun-e dans la société.** « *Le vrai combat à mener doit être collectif pour régler en amont la distribution du travail et la répartition des richesses. Une société civilisée doit donner sa place à chacun, en considérant que tous ont les mêmes droits.*²² »

Plutôt que de chercher à identifier et sanctionner les « pauvres profiteurs », il serait plus pertinent de promouvoir des mesures fondées, par exemple, sur le partage du temps de travail ou la valorisation de l'engagement bénévole. De plus en plus de chefs d'entreprises et d'enseignants l'expérimentent et en apprécient les bienfaits ; les associations le démontrent chaque jour : **la solidarité et la confiance sont plus efficaces que la concurrence et la suspicion.** Et si le politique s'y essayait dans la lutte contre la pauvreté ?

Louise Donneaux

Disponible sur www.vivre-ensemble.be
Exemplaires papier sur demande.
Contact : info@vivre-ensemble.be
02 227 66 80



Avec le soutien de la



²² Laurent Grzybowski, *op. cit.*